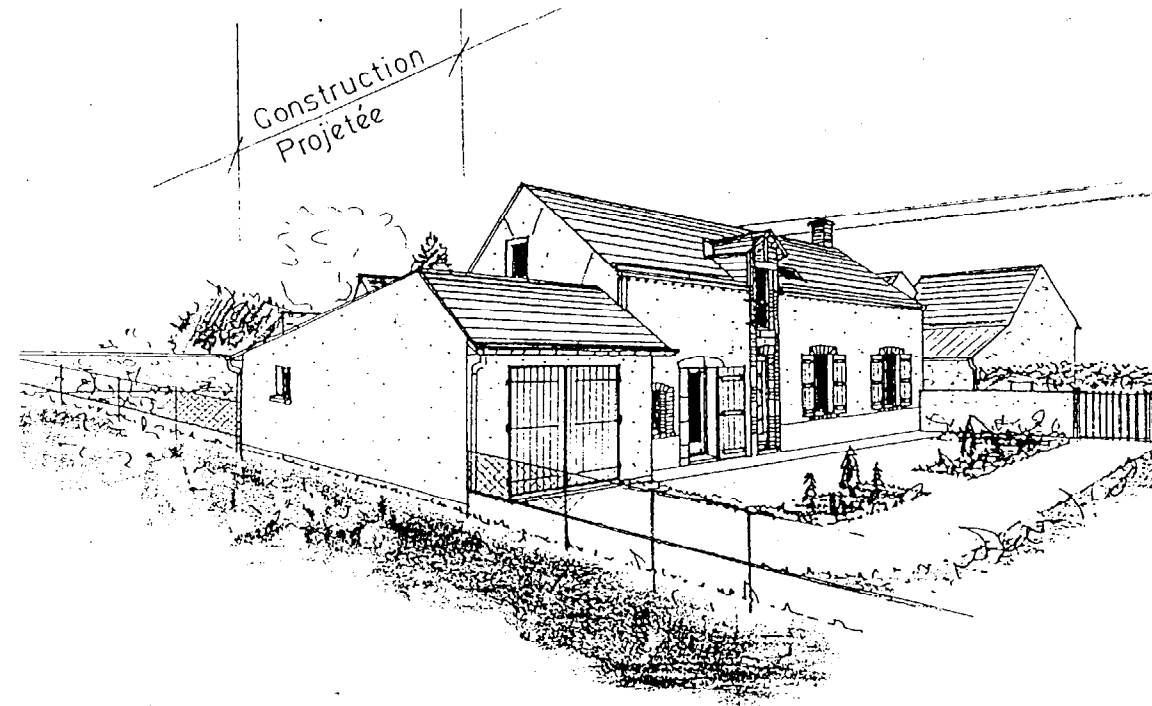


DOSSIER TECHNIQUE

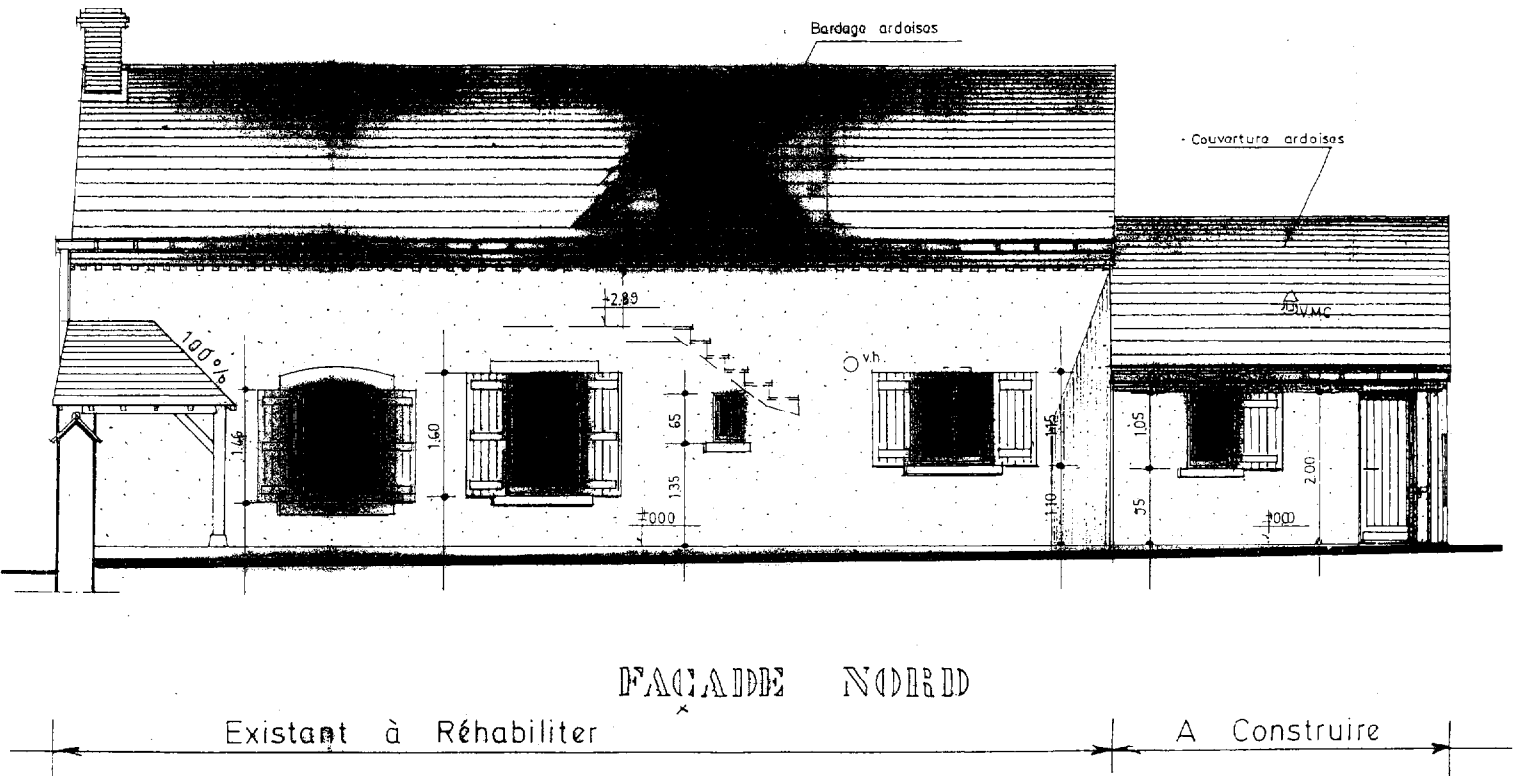
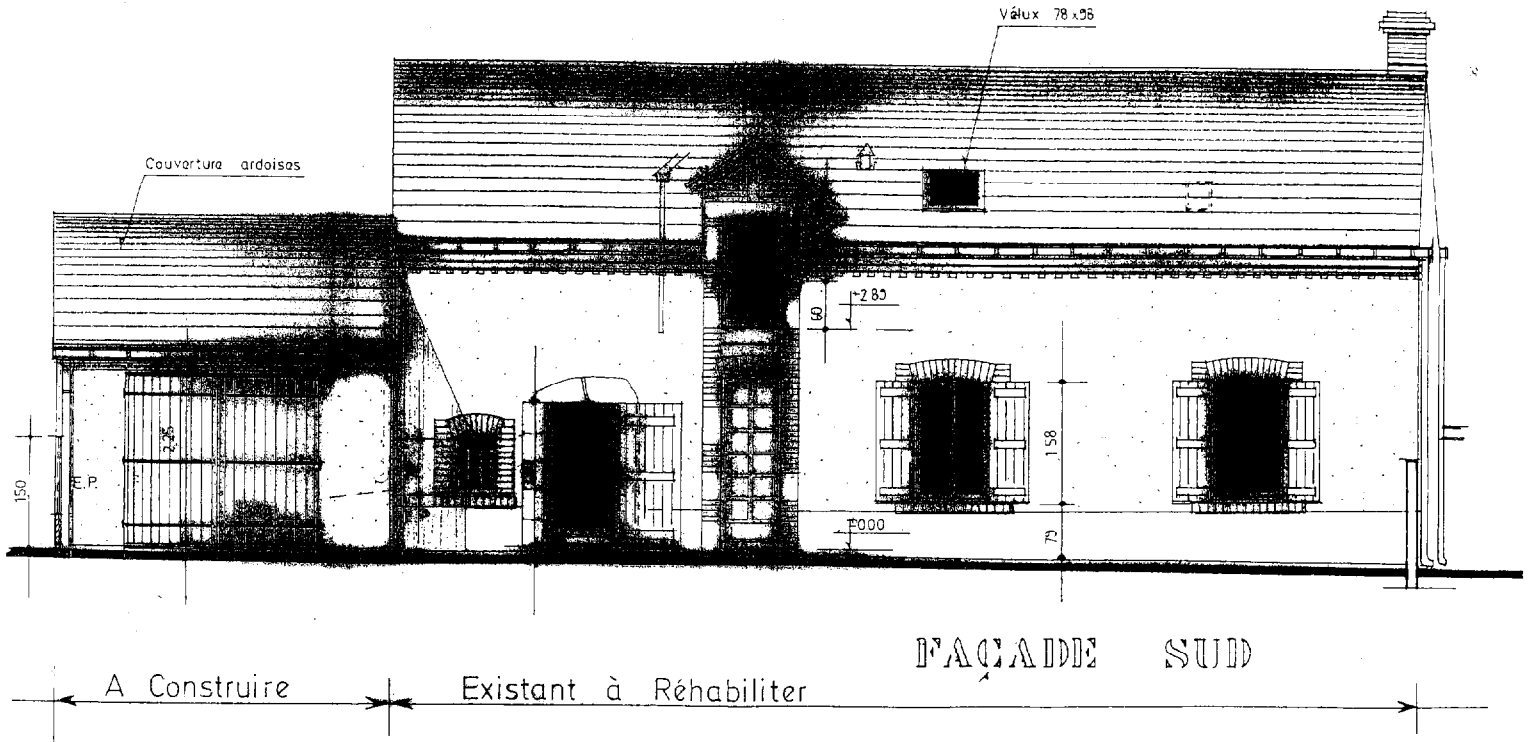
(DOSSIER DE DEFINITION)

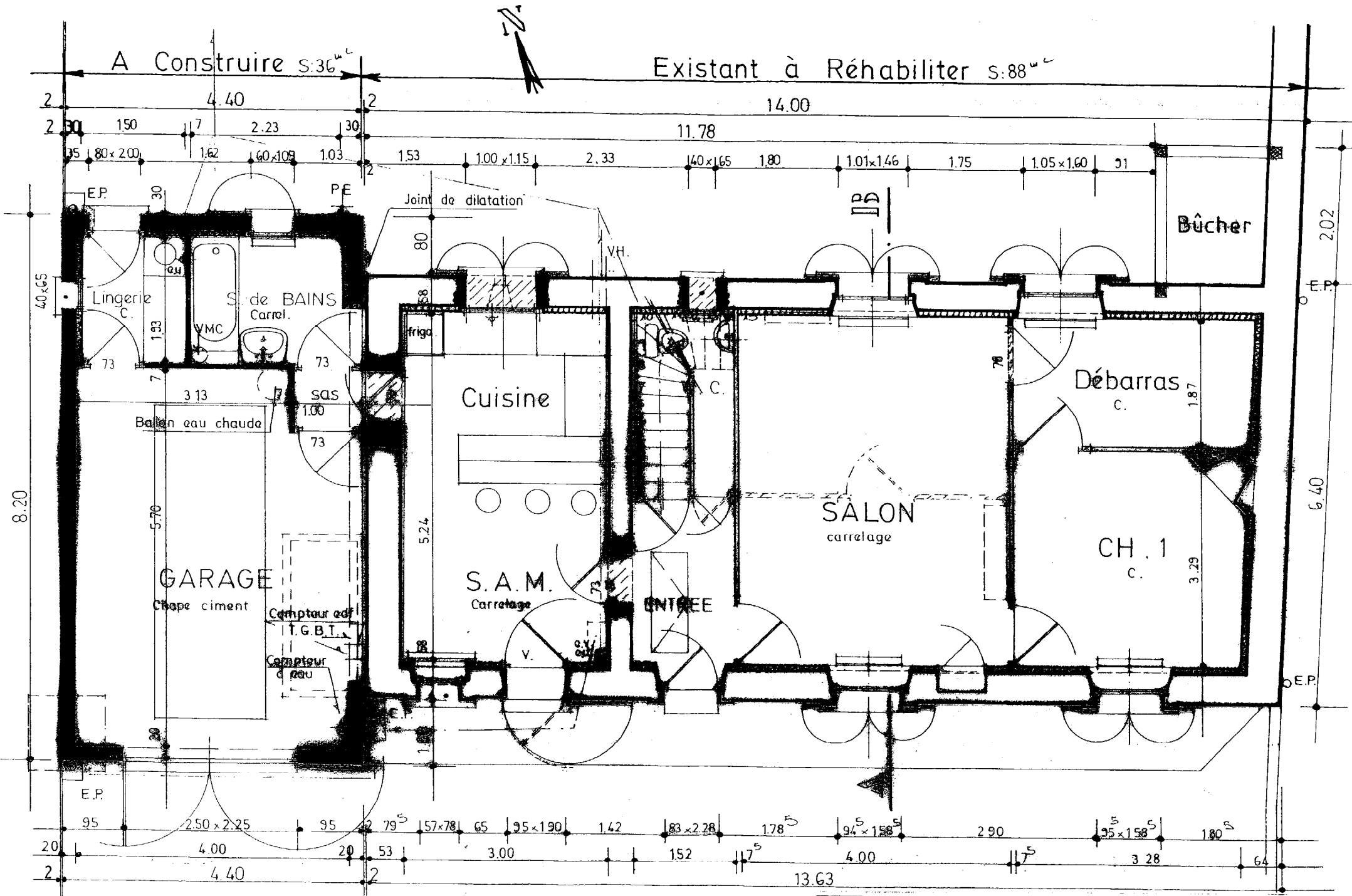
SOMMAIRE

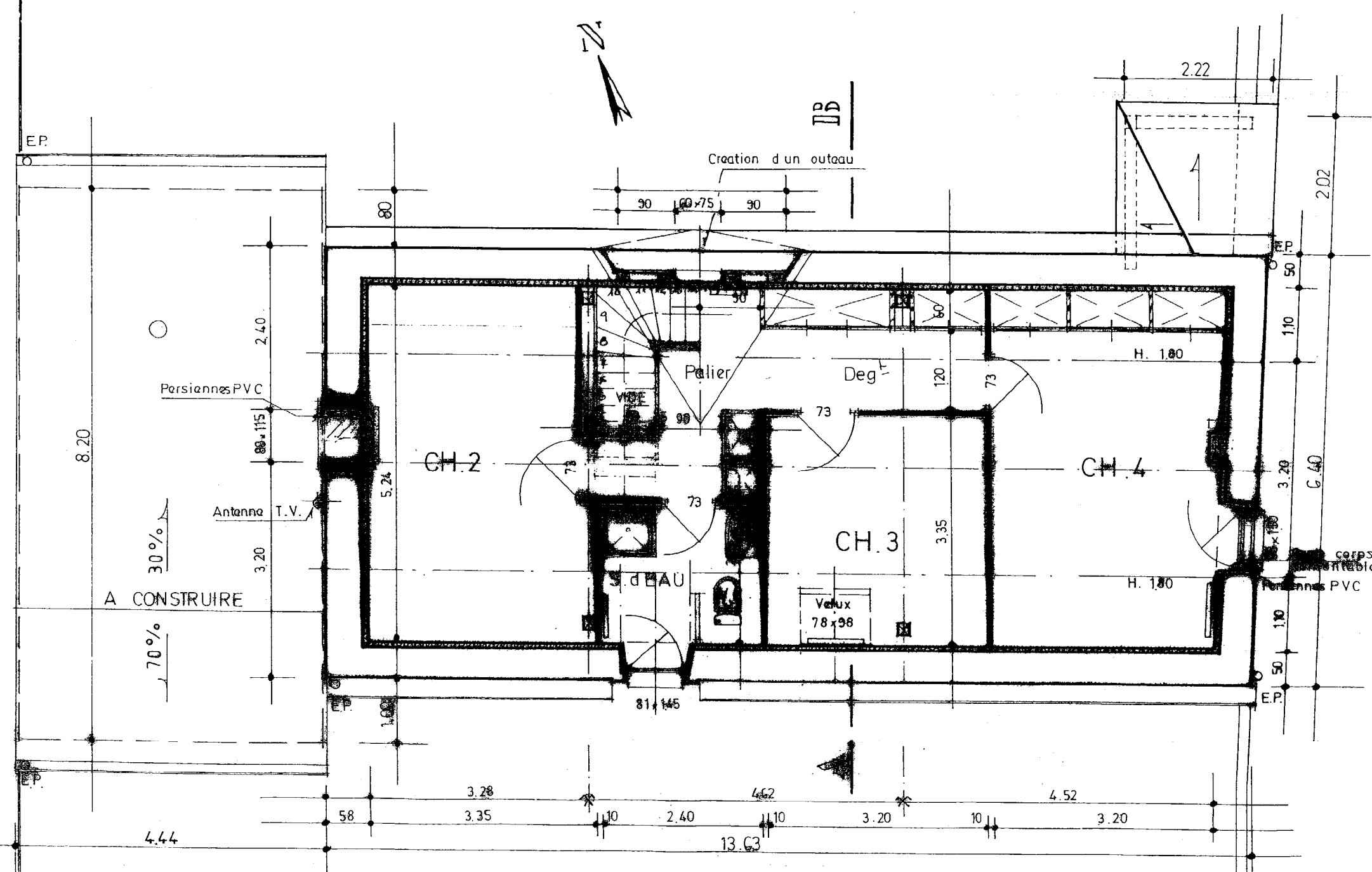
PLAN DE LA CONSTRUCTION	documents 1/8 à 5/8
EXTRAIT DU PREAMBULE (C.C.T.P)	document 6/8
EXTRAIT DU C.C.T.P.	documents 6/8 à 8/8



Groupement inter-académique II	Session 2005			
Examen et spécialité				
CAP CHARPENTIER BOIS				
Intitulé de l'épreuve				
EP1 Analyse d'une situation professionnelle				
Type		Durée	Coefficient	N° de page / total
DOSSIER TECHNIQUE		3 h	4	1/8

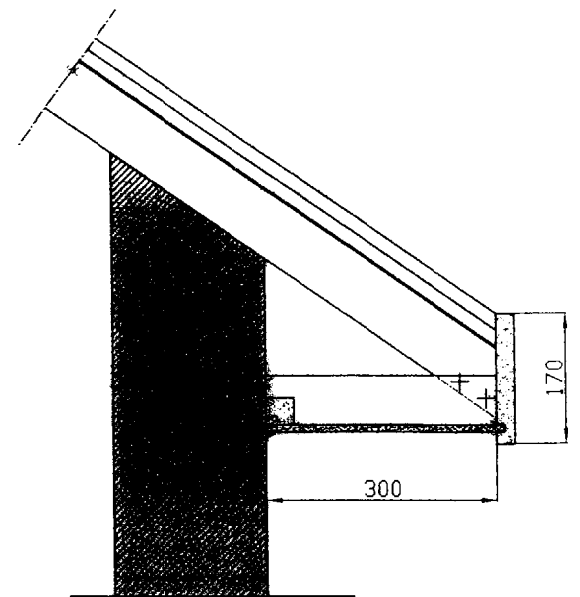
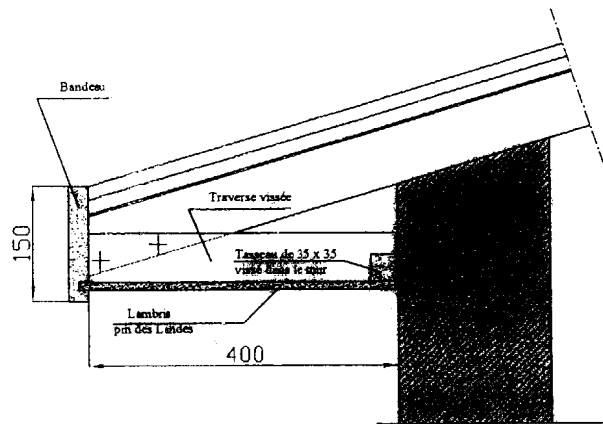






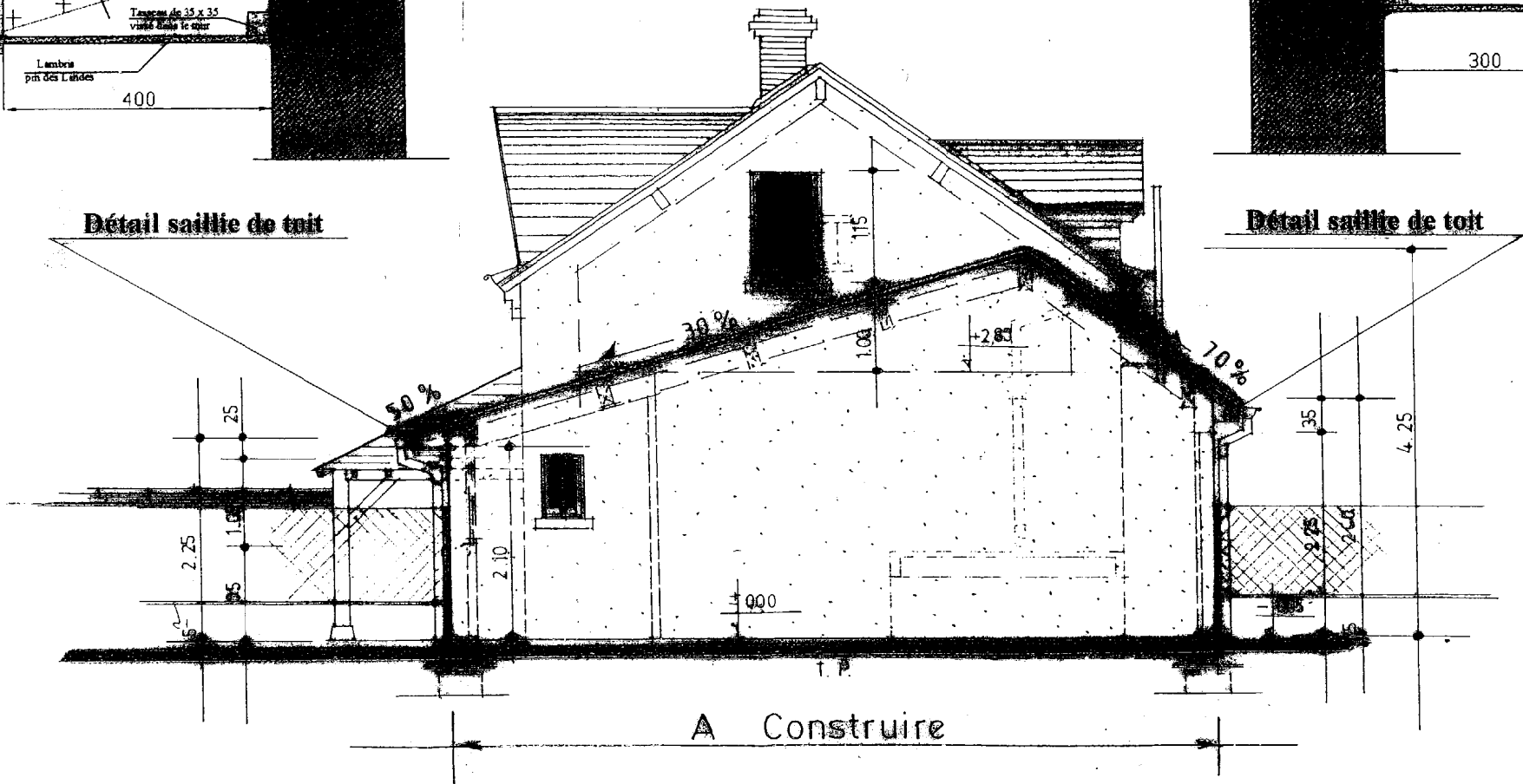
PLAN DE L'ETAGE ech 1:50

CAP CHARPENTIER BOIS	DOSSIER TECHNIQUE
EP 1 Analyse d'une situation professionnelle	4/8



Détail saillie de toit

Détail saillie de toit



A Construire

PIGNON OUEST

EXTRAIT DU PREAMBULE TOUS CORPS D'ETAT

GRAVOIS

Chaque entreprise doit prévoir la descente ou le montage, la sortie, le chargement et l'enlèvement des gravois.

Il appartiendra à l'entreprise du lot n° 1, en tant qu'entreprise, pilote, de faire respecter cette prescription. Si nécessaire, elle effectuera elle-même ce travail et le facturera à l'entreprise défaillante dans le cadre du compte inter-entreprises.

Cette même entreprise devra l'aménagement d'une aire de stockage ou la gestion d'une benne, pour le dépôt des gravois. L'emplacement, déterminé en accord avec le Maître d'œuvre, sera d'un accès le plus facile possible.

NETTOYAGE

Chaque entreprise est tenue de maintenir le chantier en parfait état de propreté. Il appartiendra à l'entreprise titulaire du lot n° 1 de faire respecter cette prescription. Si nécessaire elle effectuera elle-même ce travail et le facturera l'entreprise défaillante dans le cadre du compte inter-entreprises.

Cette même entreprise devra maintenir l'accès et les voies publiques en parfait état de propreté, notamment pendant les travaux de terrassement, et après passage de véhicules, y compris la mise en place d'un déboureur si nécessaire.

En cas d'insuffisance, le maître d'œuvre en accord avec le maître d'ouvrage pourra après mise en demeure faire procéder au nettoyage aux frais des entreprises défaillantes par notification au **Compte Rendu** de chantier .

RAPPEL DE DEFINITION DES DECHETS

Les déchets de chantiers sont classés suivant 3 types .

Un déchet inerte (DI) est un déchet qui ne se décompose pas, ne brûle pas et ne produit aucune réaction chimique ou physique . Sont classés dans cette catégorie, le béton, les parpaings, les briques, la céramique, le verre.....

Un déchet est dit industriel banal (DIB)ou assimilé aux déchets ménagers (DMA), lorsque sa nature ou sa composition en est proche . Ils peuvent être les déchets d'emballage, de second œuvre, des matériaux plastiques, et bien sûr du bois non traité .

Un déchet est dit industriel spécial (DIS) ou dangereux lorsque son traitement doit faire l'objet de précautions particulières, il s'agit souvent des déchets d'origine industrielle . On les classe en trois catégories : les déchets organiques liquides (solvants, hydrocarbures, huiles), les déchets minéraux liquides (acides, les bains de traitement), les déchets minéraux solides (piles, batteries....) .

EXTRAIT DU CCTP

EXTRAIT DU PREAMBULE TOUS CORPS D'ETAT

LISTE DES LOTS

- LOT N° 1 - DEMOLITIONS - MACONNERIE - VRD
- LOT N° 2 - CHARPENTE
- LOT N° 3 - COUVERTURE - ZINGUERIE
- LOT N° 4 - MENUISERIE EXTERIEURE
MIROITERIE - FERMETURE
- LOT N° 5 - MENUISERIE INTERIEURE
- LOT N° 6 - ISOLATION - DOUBLAGE - PLAFOND
CLOISONS SECHES - PLATRERIE
- LOT N° 7 - PLOMBERIE - SANITAIRE
- LOT N° 8 - CHAUFFAGE ELECTRIQUE
- LOT N° 9 - ELECTRICITE - VMC - TV - TELEPHONE
- LOT N° 10 - REVETEMENT DE SOL SCELLE - FAIENCE
- LOT N° 11 - PARQUETS BOIS - PVC
- LOT N° 12 - PEINTURE - TENTURE - (Hors Lot)

REMARQUE

Seuls les lots en gras sont contenus dans votre dossier .

CAP CHARPENTIER BOIS	DOSSIER TECHNIQUE
EP 1 Analyse d'une situation professionnelle	6/8

LOT N° 1 – DEMOLITION - MACONNERIE – VRD

Sommaire :

- 1.1 : Démolitions
- 1.2 : Percements
- 1.3 : Création nouvelles baies
- 1.4 : Terrassement

EXISTANT REZ DE CHAUSSEE

1.1 : DEMOLITIONS

INTERIEUR :

1.1.1. : Dépose mangeoire dans dépendances

1.1.2. : Dépose cloison de séparation dans salon - porte 78 x 195 récupérée et reposée dans débarras (lot n° 5) – démolition au droit de cette porte.

EXTERIEUR :

1.1.3. : Démolition bassin en briques EP pignon Ouest

1.1.4. : Démolition de l'abri de jardin

1.2 : PERCEMENTS

INTERIEUR RC :

1.2.1 : Percement mur de refend entre entrée et salle à manger pour création d'une porte vitrée de 0.73 x 2.03.

EXTERIEUR RC :

1.2.2 : Percement sur mur de façade Oucst entre cuisine et sas construit pour création d'une porte pleine de 0.73 x 2.03.

Compris taille de feuillures, reprise jambages, linteaux finitions des tableaux.

1.2.3 : Percement de la fausse fenêtre en brique façade Sud salle à manger pour pose d'un châssis de 57 x 78.

1.3 : CREATION DE NOUVELLES BAIES

FACADE NORD RC :

1.3.1 : Cuisine fenêtre de 100 x 115

1.3.2 : WC châssis de 40 x 65.

PIGNON OUEST R + 1

1.3.3 : Chambre 2 fenêtres de 80 x 115

compris démolitions déposes briques ancien châssis, linteaux BA, reprise jambage et appui de fenêtre en briques de récupération.

TERRASSEMENT

1.3.4 / Décapage du sol sur toute la surface des dépendances pour création d'un dallage sur terre plein 0.330 m profondeur (le niveau + -O entrée sera le même après dallage)

1.3.5 : Evacuation des gravats et terres provenant des démolitions et terrassement.

AGRANDISSEMENT REZ DE CHAUSSEE

1.4 : TERRASSEMENT

1.4.1 : Fouille en pleine masse et tranchée sur l'emprise de la construction et fosse toutes eaux, les terres seront stockées sur place et serviront de reprofilage du terrain.

1.4.2 : Fouille en rigole pour VRD et EP

1.4.3 : Fondations :

Semelles filantes sur forme de propreté à la périphérie de la construction (profondeur suivant nature du sol) mur de fondations en aggloméré plein de 20 cm (compris joint de dilatation)

1.4.4 : Plancher sur terre plein :

Dallage BA sur forme compactée (réservation pour accès puits par l'intérieur garage)

1.4.5 : Elévation

Les murs de façade à partir du plancher bas et jusqu'à l'arase charpente seront réalisés en aggloméré de ciment creux de 20 cm d'épaisseur hourdés au mortier de ciment compris éléments spéciaux pour linteaux chaînage et armature des angles et joint de dilatation sur bâtiment existant.

1.4.6 : Emmarchement :

Exécution en BA pour garage

Finition par le lot carrelage pour lingerie et salle à manger existant

1.4.7 : Réservations - scellements :

L'entrepreneur devra les réservations et scellement du lot charpente.

La longueur des scellements des pannes ne devra pas excéder 15 cm, pour garder une paroi d'aggloméré sur l'extérieur du pignon.

Fourniture et scellements de défenses châssis lingerie (1) salle à manger existant (2) WC existant (1).

1.4.8 : Ravalements :

Sur support aggloméré creux et voile BA, mise en oeuvre après travaux préparatoires d'un enduit de finition. Finition gratté moyen, 2 cm d'épaisseur sur tous les murs y compris les tableaux des ouvertures ; le soubassement recevra une finition talochée.

CAP CHARPENTIER BOIS	DOSSIER TECHNIQUE
EP 1 Analyse d'une situation professionnelle	7/8

LOT N° 2 - CHARPENTE BOIS

SOMMAIRE /

- 2.1 : Vérification
- 2.2 : Variante
- 2.3 : Outeau
- 2.4 : Agrandissement
- 2.5 : Protection des bois
- 2.6 : Habillage
- 2.7 : Réalisation du bûcher

CHARPENTE EXISTANTE

2.1 : VERIFICATION

Vérification de l'ensemble de la charpente existante (y compris lucarne)

2.2 : VARIANTE

Remonter les doubles entrants des 2 fermes dans le grenier existant pour avoir une hauteur de 2,05 m au dessous (compris toutes sujétions d'exécution)

2.3 : OUTEAU

Réalisation d'un outeau façade Nord compris habillage de la saillie de toit et toutes sujétions d'exécution (bardage vertical ardoises)

CHARPENTE AGRANDISSEMENT

2.4 : AGRANDISSEMENT

Charpente panne, en sapin du Nord de 7.5 x 22.5 supportant les chevrons, en sapin du Jura de 6.3 x 7.5, entraxe maxi 50 cm .

Réglages et calages, les scellements sont à la charge du lot n° 1

2.5 : PROTECTIN DES BOIS

Tous les bois de charpente existants ou projetés seront traités avec un produit fongicide et insecticide agissant à titre curatif et préventif.

2.6 : HABILLAGE DES SAILLIES DE TOIT

Habillage des saillies de toit : bandeau en contreplaqué CTBX de 25 mm, rainure de 12 x 12 pour recevoir le lambris en PIN DES LANDES , lames de 2 m de longueur et de section 10 x 70 mm . Ces lames sont posées parallèlement aux murs et clouées sur des traverses de , 63 x 35 mm, en SAPIN DU JURA traité .

Les joues d'extrémité des coffres de toit seront débitées et ajustées sur le chantier, elles seront découpées dans le reste du contreplaqué CTBX de 25 mm ; leur fixation sera à adapter aux supports .

2.7 : REALISATION DU BÛCHER

Les poteaux et les sablières ont une section de 15 x 15 , le lien , une épaisseur de 10 ; ces éléments sont en chêne de qualité « charpente » .

L'arêtier et l'ensemble du chevronnage sont en sapin du JURA traité .

L'ensemble sera réalisé de manière traditionnelle .

LOT N° 3 - COUVERTURE - ZINGUERIE

SOMMAIRE :

- 3.1 : Agrandissement et bûcher
- 3.2 : Existant
- 3.3 : Création sur l'existant
- 3.4 : Suggestions entreprise

3.1 : AGRANDISSEMENT ET BÛCHER

3.1.1 : Litonnage

Sur chevrons traditionnels entre axe maxi 50 cm.

Fourniture et pose d'un feutre pare neige type FEL'X, d'environ 2 mm d'épaisseur, pose d'un contre litonnage de ventilation et litonnage pour recevoir la couverture ardoise , section des liteaux 18 x 40 mm .

3.1.2 : Couverture

Couverture ardoises d'Espagne classe A dimension et pureau conforme pour pente à 17°, crochets inox teintés.

Traitement du faitage en zinc identique à l'existant.

Châtière de ventilation type INTEGRA en zinc pré patiné, répartition basse et haute.

3.1.3 : Sortie de toit

VMC 0 160 (1 U) Salle de bains.

ZINGUERIE

3.1.4 : Gouttières

½ rondes zinc pré patiné (22 U).

3.1.5 : Descentes EP zinc pré patiné (2 U)

3 Variantes à chiffrer

3.2.6 : Révision, remplacement des composants défectueux après révision des liteaux .

3.2.7 : Remaniement général des versants après révision des liteaux, pose crochets tintinox châtières de ventilation plates avec pare pluie de type FEL'X et contre litonnage.

3.2.8 : Dépose de l'ensemble compris liteaux et remise à neuf de l'ensemble.

3.2.9 Outeau

Couverture et bardage du outeau façade Nord compris toutes sujétions de réalisation.

3.2.10 : Châssis vélux

Fourniture et pose d'un vélux 78 x 98 en PVC blanc modèle GHL

1 – Store d'occultation bleu DKL intérieur

2 – Store anti-chaleur toile résille 5060 MAL extérieur

CAP CHARPENTIER BOIS	DOSSIER TECHNIQUE
EP 1 Analyse d'une situation professionnelle	8/8